

Inauguration de la garderie périscolaire

NEGRONDES, le 30 août 2013

Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,
Préfet de la Dordogne

C'est avec un grand plaisir, Monsieur le Maire, que j'ai répondu à votre invitation à inaugurer la nouvelle garderie périscolaire de Négrondes.

Une inauguration est toujours un instant de rencontre privilégié avec les élus bien sûr, mais aussi avec nos concitoyens.

Une inauguration permet aussi de constater combien les réalisations communales sont en prise directe avec les attentes des uns et des autres.

Nous nous retrouvons donc cet après-midi pour inaugurer ce projet que vous avez conduit avec votre équipe municipale, Monsieur le Maire, et qui a été réalisé en un an pour être opérationnel en cette rentrée scolaire 2013.

Nous savons tous que l'attractivité et le dynamisme d'une commune, notamment dans un bassin d'emploi dynamique comme le vôtre, passent par la mise en place d'une offre ambitieuse de services de proximité.

En la matière, le domaine de l'accueil des enfants est essentiel, tant l'offre de garde est bien souvent en deçà de la demande des parents, ce qui n'est pas sans causer des problèmes au niveau de l'organisation de la vie professionnelle.

Dans une commune comme Négrondes qui voit sa population augmenter, il s'agit là d'une priorité, tout comme l'offre de garde est au cœur des préoccupations gouvernementales.

Il faut concilier la vie professionnelle avec la vie familiale, et seul le développement des modes de garde peut rendre les deux compatibles.

Après plusieurs mois de travail en début d'année, l'Etat et la Caisse nationale d'allocations familiales ont signé une nouvelle convention d'objectifs et de gestion pour la période 2013-2017.

Cette nouvelle convention concrétise ce qui fait la force de notre politique familiale, à savoir le développement d'une politique de service aux familles, qui permet justement aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Pour cela, le budget dédié à la petite enfance s'élèvera sur les 5 ans à venir à 16 milliards d'euros.

Dans le contexte actuel, c'est un effort budgétaire considérable pour mettre en œuvre des ambitions fortes au service des familles.

Je pense évidemment à la mobilisation pour l'accueil périscolaire et pour l'accueil des 0 – 3 ans, je pense aussi au soutien réaffirmé à la parentalité, à la professionnalisation des métiers de la petite enfance et enfin à la lutte contre les inégalités territoriales.

L'Etat souhaite fortement qu'au terme de ce plan, les inégalités territoriales dans l'accès aux modes d'accueil des jeunes enfants soient réduites.

Je me réjouis donc que vous vous soyez emparés de cette thématique pour améliorer le cadre de vie de vos administrés grâce à cette garderie.

Bien au delà d'une simple réponse à un besoin de garde des enfants, elle est aussi un véritable lieu de co-éducation en contribuant dès le plus jeune âge à la vie en collectivité et à la socialisation des jeunes.

La réforme des rythmes scolaires consacre d'ailleurs ces structures en les plaçant au cœur du dispositif.

Lors de la visite des locaux, nous avons pu apprécier le cadre convivial et fonctionnel de la garderie.

La commune de Négrondes a porté avec force ce projet dont nous saluons la qualité au sein d'un espace scolaire dédié à la jeunesse.

Cette construction illustre la volonté politique de la commune d'investir au profit de la jeunesse, cette jeunesse dont le Président de la République a fait une priorité pour l'avenir de notre pays.

C'est grâce à des projets comme celui-ci que la Dordogne a de la vitalité et qu'elle conserve son attractivité.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs les élus, de mon engagement pour continuer à vous accompagner dans cette politique ambitieuse et nécessaire d'aménagement du territoire.